

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 65 (1970)
Heft: 4-fr

Vorwort: Heimatschutz aux Pays-Bas
Autor: Schwabe, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Heimatschutz aux Pays-Bas

Pour une fois nous quittons la terre helvétique et, à l'exemple de ce qu'a fait naguère E. Laur (*Heimatschutz* 1965, No 4) pour le Royaume-Uni, nous portons notre attention sur le *Heimatschutz* aux Pays-Bas.

Les Hollandais sont confrontés pour une part à des problèmes qui ne ressemblent pas aux nôtres. Pour eux, en effet, la protection de leur terre, de leur *Heimat* n'est pas seulement protection du paysage, sauvegarde de sites urbains et de monuments, mais tout autant la bataille contre les forces de la nature qui, tout au long des siècles, et pour la dernière fois en 1953, ont déferlé sur le pays et lui ont porté des coups destructeurs. A cette lutte opiniâtre contre l'envahissement des terres par les eaux qui, aujourd'hui, se manifeste par le grandiose plan du Delta, et qui s'est manifestée autrefois par la construction gigantesque de la digue du Zuydersee, va toute notre admiration. Exemple combien éloquent de la technique au service et au bénéfice de l'homme.

Des tâches pareilles aux nôtres, d'ailleurs, occupent aussi la Ligue hollandaise. Là-bas comme chez nous, la population a fortement augmenté, industries et échanges commerciaux se sont extraordinairement développés; la pollution des eaux et de l'air est menaçante; les villes principales ont doublé ou triplé d'étendue. Les Hollandais connaissent donc, comme les Suisses, les problèmes qui sont liés à la circulation et à la protection des quartiers anciens. Ils ont pleine cons-

ciences des valeurs historiques et esthétiques que représentent des édifices, et ils apprécient les ensembles caractéristiques. Or, il arrive que des constructions modernes, grands magasins ou bâtiments publics, par exemple, par leurs dimensions, compromettent l'harmonie des constructions modestes du passé. Donc tout à fait comme chez nous. Et pourtant, les lois et règlements de protection sont là-bas, à maints égards, différents des nôtres.

Le sentiment qu'il ne faut pas, dans le flux des tendances du jour, laisser périr les valeurs anciennes donna vie, là-bas et chez nous, au même mouvement et provoqua, là-bas comme chez nous, la création d'une puissante association.

Dans l'article qui suit, le secrétaire général Ton Koot esquisse ce qu'a été l'histoire ainsi que les principales activités du *Bond Heemschut* – c'est le nom hollandais.

L'activité du *Heemschut* est aussi nécessaire, aussi justifiée que celle de notre Ligue. Il est né lui aussi dans la décennie qui a précédé la Première Guerre mondiale, époque où, enivrés par l'essor économique, beaucoup de gens prônaient le moderne et étaient disposés à jeter l'ancien par-dessus bord.

De même que nous apprenons ainsi à connaître celui-ci, les lecteurs de la revue hollandaise seront informés sur l'histoire et les activités du *Heimatschutz* suisse. Cet échange d'informations crée des liens entre deux institutions similaires, dans un esprit d'amitié et de mutuelle compréhension.

E. Schwabe (trad. Ld G.)

Origine et activité du «Bond Heemschut»

Le *Bond Heemschut* (*Heimatschutzbund*), c'est-à-dire la Ligue du patrimoine des Pays-Bas, est né d'une colère contre l'enlaidissement des paysages, la démolition et la destruction de précieux monuments, de tours, de portes de villes, de moulins à vent, contre le comblement sans nécessité de nombreux canaux et la mise à l'encan d'œuvres d'art. Cette colère, qui montait peu à peu, s'empara notamment d'un architecte d'Amsterdam, A. Weissman, qui au début du siècle dressait un inventaire des monuments historiques de la province du Nord et de la capitale. A l'époque, « in-

ventaire » n'avait pas le même sens qu'aujourd'hui, où le mot suppose un but de protection. Le savant homme, soutenu par l'Association royale pour la recherche historique, publiait de sa propre initiative une série de volumes sur le patrimoine architectural qu'il avait recensé. Mais, au cours de ses pérégrinations, il fut un beau jour révolté par la disparition d'un édifice particulièrement beau, remplacé par une verrue sans style, et décida de faire quelque chose.

On était alors en 1909. En Allemagne, un «*Heimatschutz*» existait depuis cinq ans, et la Ligue